

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 30 (1959)

Heft: 9

Rubrik: Communications officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le Venezuela et les Pays-Bas ont aussi absorbé plus de marchandises suisses que pendant le mois d'août 1958. L'avance relative à nos envois à la Norvège, à la Grande-Bretagne et à la Confédération australienne a été moins prononcée. En revanche, l'Espagne, l'Autriche et la France ont perdu de leur importance depuis une année en tant que débouchés pour nos produits.

L'indice des prix à la consommation à fin août. — L'indice suisse des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit le mouvement des prix des articles de consommation et services jouant un rôle important dans le budget des salariés, s'est inscrit à 180,5 (août 1939 = 100) à fin août 1959. Il accuse une hausse de 0,3 % par rapport à fin juillet 1959 (179,9), mais il a baissé de 1,2 % depuis fin août 1958 (182,6).

Parmi les produits alimentaires, on note surtout une hausse pour les œufs, puis sur le veau et le porc et pour les légumes.

Les prix des articles et services englobés dans le groupe nettoyage tendaient également à s'elever. Dans le groupe chauffage et éclairage des augmentations et des baisses insignifiantes se sont équilibrées, tandis que dans celui des divers, la hausse des prix d'articles sanitaires et des tarifs des coiffeurs a été plus que compensée par les réductions enregistrées pour le vin et le cidre doux.

Les indices des six groupes de dépenses sont les suivants : alimentation 192,7, chauffage et éclairage 145,7, nettoyage 214,6, divers 164,7. Les indices des groupes loyer et habillement ont été repris sans changement et atteignent respectivement 145,5 et 220,1.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Bulletin N° 7/1959

Une trentaine de bulletins du mois de juillet contiennent une malencontreuse confusion dans la mise en pages. Nos membres et abonnés, qui auraient reçu un de ces bulletins, peuvent l'échanger contre un bon exemplaire en s'adressant au Secrétariat de l'ADIJ à Delémont.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner
Administration du bulletin et publicité : R. Steiner, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. - Tél. : président : 032/6 40 07 ; secrétariat : 066/2 25 81 ou 215 83 ; caissier : 066/2 14 37. Abonnement annuel : 8 fr. Le numéro : 1 fr.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source